

## TOUS ENSEMBLE CONTRE LA PRECARITE

### Titulaires, non titulaires, enseignants, TOS, Vie Scolaire, ...

Les personnels de l'Education s'opposent au licenciement de plus de 15000 collègues non-titulaires. «Ces fins de contrats » s'accompagnent de la multiplication de situations de plus en plus précaires : vacataires, emploi de vie scolaire (C.A.E, contrat d'avenir), temps partiel imposé pour les personnels de GRETA, début de démantèlement de la MGI, réforme inacceptable du régime obligatoire de retraite complémentaire des agents non-titulaires.

Ces collègues au chômage se retrouvent sans ressource (indemnités de chômage versées après plusieurs mois). Ce chômage massif est d'autant plus scandaleux alors que des besoins criants existent à tous les niveaux du système éducatif (classes sans prof, suppléances non assurées, classes surchargées) et que le ministre prétend imposer par le décret du remplacement de courte durée en interne (la loi Fillon) encore plus d'heures supplémentaires et de flexibilité aux personnels en poste.

La précarité ne touche pas seulement les enseignants et la vie scolaire. De nombreux TOS (contractuels) sont au chômage depuis la rentrée

et la décentralisation de ces personnels au 1<sup>er</sup> janvier 2006 menace des milliers d'emplois précaires.

Après la dernière session des concours réservés et examens professionnels, aucune nouvelle mesure de titularisation n'est offerte en premier lieu à cause des restrictions budgétaires. Au contraire, la loi du 27 juillet 2005 prétend instaurer la possibilité de recourir à de nouveaux CDD ouvrant, éventuellement, sur un CDI sans aucune garantie de réemploi et de titularisation.

Aujourd'hui les actions se multiplient dans plusieurs académies (Créteil, Versailles, Nice, Bordeaux, Toulouse). Des collègues campent devant les rectorats pour exiger d'être entendus.

Nous sommes solidaires de ces actions. Nous exigeons d'être reçus par le Ministre de l'Education Nationale afin d'obtenir des mesures immédiates pour assurer le réemploi des précaires en excluant le recours à la vacance inacceptable pour les collègues comme pour le service public et les élèves.

### Les personnels soussignés exigent du ministère et des rectorats :

- **Le réemploi de tous les non-titulaires à l'année et à plein traitement sans recours aux vacances.**
- **Le paiement immédiat du chômage.**
- **L'amélioration immédiate des conditions de travail des non-titulaires (reconnaissance de l'ancienneté et grille des salaires évolutive ; paiement des mêmes primes et indemnités que les titulaires : droit réel à la formation, reclassement revalorisé).**
- **De nouvelles mesures de titularisation pour tous dans les corps de la fonction publique.**
- **Arrêt de recrutement de nouveaux non-titulaires et augmentation des postes de titulaires.**

Nom - Prénom	Etablissement	Signature